

# Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information  
du Département des Côtes d'Armor  
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données de  
qualité d'eau issues du  
réseau départemental sont  
consultables sur  
<https://datarmor.cotesdarmor.fr/>

Si je tenais la goutte d'eau  
Je ferais de ce bled sans ombre  
Une oasis unique au monde  
Pour que la force lui soit en vie

*Federico Garcia Lorca*

Le Gouessant ©T. Jeandot

## Info et agenda

### Des pesticides cachés dans nos maisons

Nous utilisons des biocides à domicile sans le savoir. Apprenez à les identifier et connaître leurs impacts dans la fiche d'information

« **Les biocides, des pesticides méconnus** »  
publiée par la Mce, Eau et Rivières de Bretagne et  
la Maison de l'agriculture bio 29 :  
<https://bit.ly/3uf99Hx>



## Mars 2021 en résumé

- Les rivières subissent des baisses de régime après 2 mois de déficit pluviométrique
- Côté nitrates, les valeurs sont en hausse sur 60 % des cours d'eau
- Une forte présence de substances actives pesticides sur la Rance et l'Islet
- La détection de nouveaux métabolites va faire évoluer le suivi de la qualité de l'eau potable et entraîner l'adaptation des filières de traitement d'eau potable
- En dernière page, un bilan pesticides 2020 : un « bruit de fond » de la pollution par les métabolites et une contamination importante par temps de pluie

### Biodiversité aquatique à la une

Le nouveau numéro de la lettre d'informations de l'Office International de l'Eau vient de paraître avec à la une « **Quel est le plus gros poisson d'eau douce d'Europe ?** »

La réponse en suivant ce lien :  
<https://bit.ly/3mq2k2Z>



### Du 1<sup>er</sup> au 3 mai Forum International Météo et Climat

Participez à distance aux Journées Grand Public dédiées à 2 enjeux majeurs : **l'adaptation aux enjeux climatiques et la biodiversité.**

Le programme : <https://bit.ly/3cSP2sQ>



### Du 29 mai au 6 juin La Fête des mares

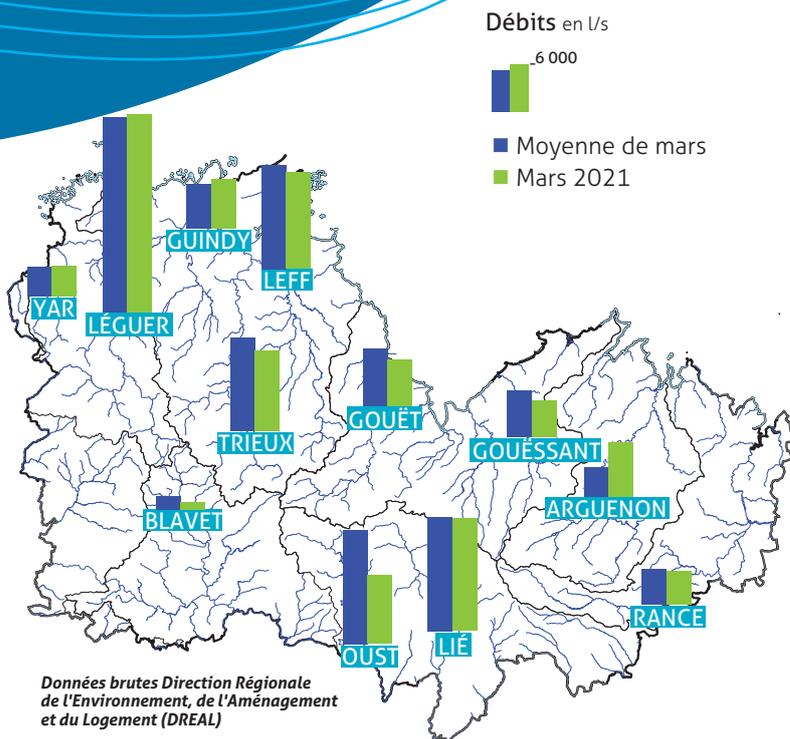
Fantastiques micro-zones humides et magnifiques supports pédagogiques, les mares sont néanmoins menacées : 90 % ont disparu au cours du siècle dernier.

Pour en savoir + : <https://bit.ly/3dFu11i>



# Météo et précipitations

## Débits des rivières



Données brutes Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Bilan des écoulements dans les rivières costarmoricaines  
Tendance sur l'année hydrologique 2020/2021

Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
+++	++	++	++	++	•••••						

- supérieurs aux normales
- inférieurs aux normales
- voisins des normales
- ++ significativement

### Une fin d'hiver sans pluie

Hormis quelques giboulées du 10 au 13 et une perturbation le 26, le reste du mois a été remarquablement sec d'où un bilan en pluies très déficitaire en mars. De fait, rivières et nappes phréatiques accusent des baisses importantes.

Pluviométrie de mars 2021

Pluie en mm	Rostrenen	La Roche Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
Du 1 <sup>er</sup> au 10	8	5	3	10	3
Du 11 au 20	27	19	15	14	17
Du 21 au 30	10	10	10	10	4
Cumul mois en mm	46	34	28	33	24
Rapport à la normale	47 %	35 %	29 %	35 %	24 %
	<< normales	<< normales	<< normales	< normales	<<< normales

### Les rivières et nappes phréatiques accusent des baisses importantes.

À ce sévère déficit pluviométrique, s'ajoute la reprise de la végétation. Les débits sont en forte baisse après 5 mois excédentaires et sont maintenant proches des normales de saison.

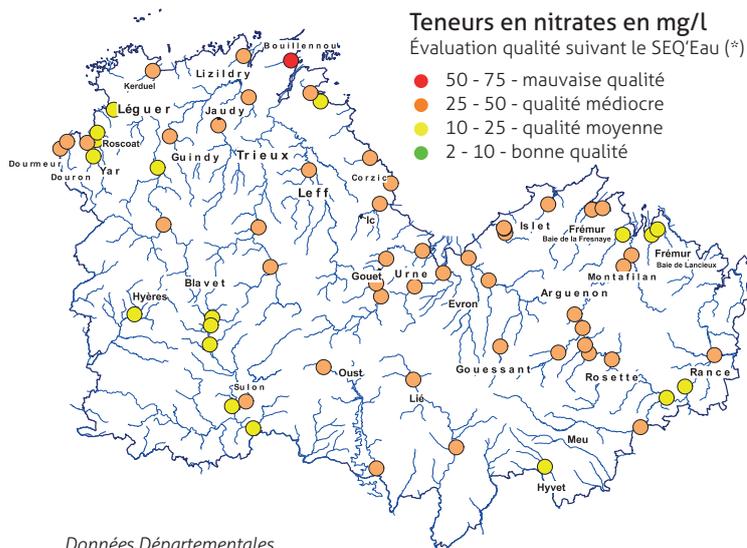
Les nappes phréatiques présentent également une baisse régulière depuis février. En Côtes d'Armor, la moitié des nappes observées ont actuellement des niveaux inférieurs à très inférieurs (Piézomètres de Trémeur et Plouguenast) aux normales saisonnières.

(cf. infos du Bureau de Recherches Géologiques et Minières <https://bit.ly/2OKuN7m>).

Pour en savoir plus:

<http://www.hydrologie-bretagne.fr>  
[geobretagne.fr](http://www.geobretagne.fr) - <https://bit.ly/2KnwNA4>

### Teneurs de mars 2021



Données Départementales

(\*) Seq'Eau: Système d'Évaluation de la qualité des cours d'eau utilisé préférentiellement à l'évaluation des masses d'eau selon la Directive Cadre Européenne (DCE).

## Les nitrates dans les rivières

### Hausse des teneurs pour près de 2/3 des points suivis

Les concentrations fluctuent de 16 mg/l (Blavet, Floubalay) à 51 mg/l (Bouillennou) pour une moyenne de 30 mg/l. Une majorité de points, soit 60 %, présente une hausse des valeurs avec les plus fortes analysées sur l'Islet (+13 mg/l) ou le Bouillennou (+9 mg/l). Dans l'ensemble, les augmentations sont notées sur les cours d'eau côtiers (Flora, Kerduel, Lizildry, Bizien...). Côté amélioration, les résultats sont plus modestes et indiquent des baisses variant entre 1 et 5 mg/l pour 28 % des points suivis.

Nos résultats nitrates sont disponibles sur [appinfeaux.cotesdarmor.fr/nitrates](http://appinfeaux.cotesdarmor.fr/nitrates)

# Les pesticides dans les rivières

## Résultats de février 2021 <sup>(1)</sup>

- Un total de 32 substances est dénombré sur les 19 cours d'eau observés.
- 12 sont des substances actives. La plupart sont de nature herbicide et 3 de nature fongicide. 2 produits sont interdits d'utilisation : le Carbaryl, un insecticide très toxique pour les abeilles, dont l'utilisation est probablement récente (faible persistance dans l'environnement) ; ainsi que le méthiocarbe, un molluscicide. Ces 2 produits illicites sont présents dans la Rance, échantillonnés à Saint-André des Eaux. La structure porteuse des actions sur ce bassin versant est avertie de leur présence.
- 2 cours d'eau du secteur Sud-Est (Hyvet et Rance ) concentrent à eux seuls la totalité des substances actives.
- Les 20 autres substances sont des produits de dégradation souvent cités pour leur teneur élevée, leur présence permanente (cf dernière page).

<sup>(1)</sup> Lié au décalage de traitement des résultats en labo des pesticides

## Teneurs de février 2021 <sup>(1)</sup>

Concentrations en µg/l toutes molécules confondues

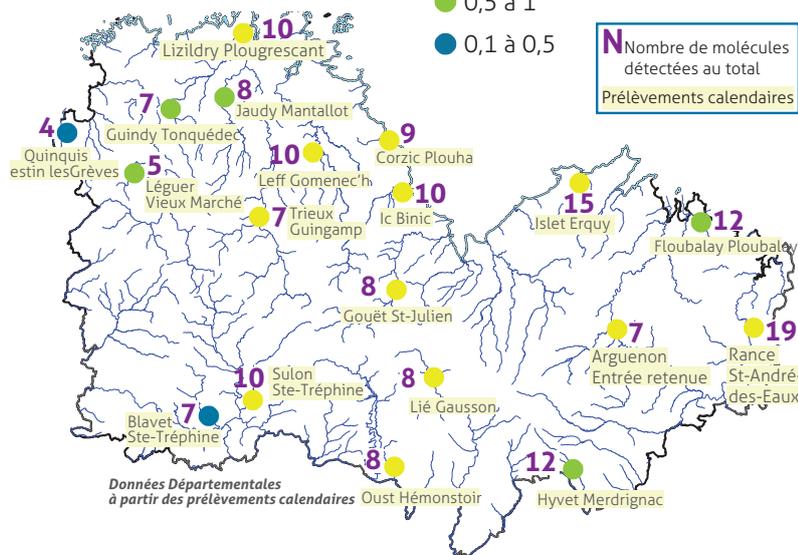
● 1 à 2

● 0,5 à 1

● 0,1 à 0,5

**N** Nombre de molécules détectées au total

Prélèvements calendaires



Nos résultats pesticides sont disponibles sur [appinfeaux.cotesdarmor.fr/pesticides](http://appinfeaux.cotesdarmor.fr/pesticides)

## Les métabolites de pesticides : vous avez dit pertinence ?



Les pesticides et biocides, utilisés dans de larges gammes d'usages se retrouvent de façon chronique et diffuse dans les milieux naturels où ils se dégradent en «métabolites».

### > Réglementation

Leurs présences dans les eaux sont encadrées par plusieurs réglementations dont la directive européenne 98/83/CE qui fixe les limites de qualité (LQ) dans les Eaux Destinées à la Consommation Humaine (EDCH) mais ne définit pas leur pertinence (risque sanitaire inacceptable pour le consommateur).

Eaux	Substance individuelle + métabolites	Somme des pesticides + métabolites
Eaux brutes avant traitement	2,0 µg/l	5,0 µg/l
Eaux distribuées après traitement	0,1 µg/l	0,5 µg/l

La Direction Générale de la Santé s'appuie sur l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) pour définir et préciser la pertinence des métabolites, leur valeur sanitaire maximale (Vmax) à ne pas dépasser dans les EDCH. L'avis publié en 2021 a conclu à la pertinence de 2 nouveaux métabolites issus du S métolachlore (un herbicide) : métaclhores ESA et NOA.

### > Conséquences

Les contrôles des EDCH des Agences Régionales de Santé intègrent à présent :

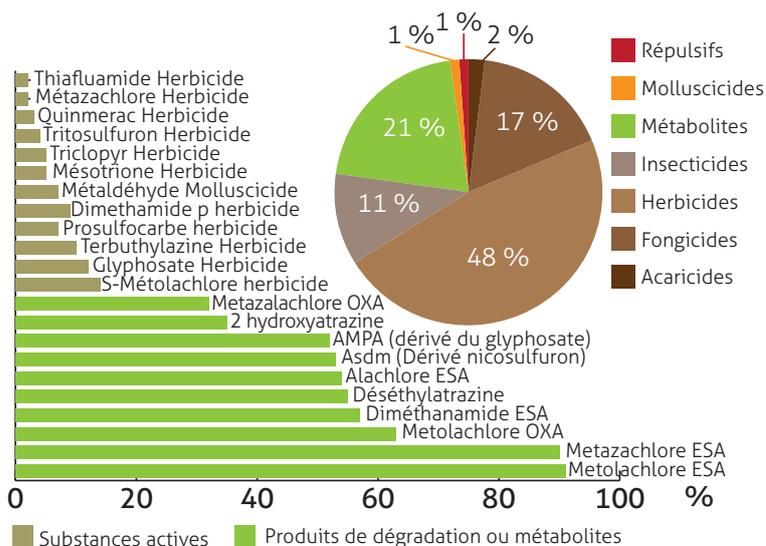
- les métabolites pertinents dans la limite de qualité de 0,1 µg/l pour chaque molécule et 0,5 µg/l pour la somme des pesticides+métabolites, le respect de la V max.
- les métabolites non pertinents ; respect de la Vmax ou à défaut la valeur de vigilance (0,9 µg/l)

Dans l'attente des résultats des mesures préventives (ou interdiction de molécules), les collectivités devront renforcer leurs dispositifs de traitement pour respecter ces normes plus contraignantes.

# Focus territorial

Ce mois-ci, nous vous présentons un bilan 2020 des résultats pesticides sur 28 rivières du département.

## Substances pesticides les plus fréquemment rencontrées par Taux de fréquence



Résultats de données départementales et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

### Une contamination forte sur certains cours d'eau

Une pollution élevée se dégage dans les petites rivières littorales (Frémur des 2 baies, Islet, Corzic, Douordu) et en aval de cours d'eau plus importants, à l'approche des estuaires, (Gouessant, Leff, Léguer, Oust, Arguenon).

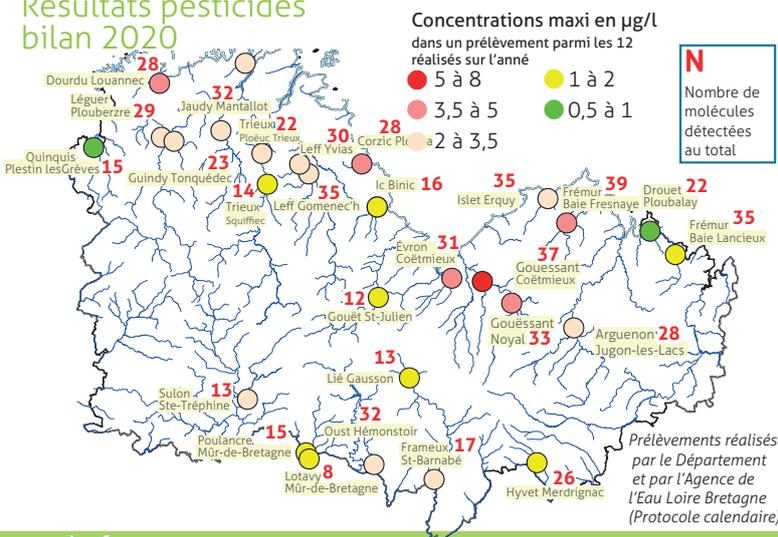
- Une contamination plus faible est constatée sur les cours d'eau du Sud-Ouest (Blavet, Léguer Amont) d'où une moindre surveillance de ce secteur (cf. carte).
- Le bruit de fond de la pollution par les pesticides est de l'ordre de 1 à 1,5 µg/l, les métabolites représentant une bonne part de cette pollution chronique.
- Sous des conditions de pluie abondante, une explosion des concentrations est constatée sur certains cours d'eau : Gouessant, Évron, Frémur Baie de Lancier, Douordu, Corzic, Douordu, pouvant atteindre 4 à 7 µg/l (les maxis exposés sur la carte sont ceux mesurés en juin 2020, mois à la pluviométrie très abondante).

\*La tendance est en effet le retrait du marché de certains produits, les plus dangereux notamment, laissant place à des produits moins toxiques et biocides.

### Dans ce panel étendu de substances détectées, les herbicides et produits de dégradation sont largement représentés.

- 133 substances ont été retrouvées. Ce panel s'est élargi au fil des années : augmentation des produits analysables par les laboratoires, arrivée de nouvelles substances dans les usages\*, les plus « anciennes » pouvant être encore détectées.
- Les substances de nature herbicide sont majoritaires (47%). Les plus fréquemment analysées étant celles utilisées sur cultures de céréales et maïs (S-métolachlore, terbuthylazine, diméthamide-P..). Les insecticides et fongicides représentent respectivement 11 et 17% des analyses.
- Les produits de dégradation, dits métabolites, représentent 21% des analyses. Leur présence chronique (dont métaazachlore ESA et métolachlore ESA), teneurs élevées, la toxicité avérée de certains, préoccupent les autorités sanitaires (cf. p3).
- Le glyphosate et l'ampa, sa forme dérivée, sont présents dans 12 et 52% des échantillons. Pour rappel, le glyphosate doit être banni en 2023 mais reste encore largement employé (338 T vendus en Côtes d'Armor en moyenne sur 2018/2019 contre 375 en 2017). Une contamination forte sur les cours d'eau proches du littoral et l'aval des cours intérieurs.

### Résultats pesticides bilan 2020



## DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Direction du Patrimoine  
9 place du Général de Gaulle  
CS 42371  
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1  
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr) rubrique Environnement > L'eau

### L'actu en bref

- Extension de la loi Labbé : interdiction des phytos dans tous les lieux collectifs (cimetières, campings, établissements sportifs, etc) d'ici 2025.
- > 17 captages eau potable « prioritaires » dans le département, leur protection est à renforcer vis à vis des pesticides.
- > Instauration de distances de sécurité, depuis le 1er/01/20, de 5 à 20 m suivant les cultures entre les zones de traitement et les riverains, sans dérogation.
- > Plan Ecophyto 2+ visant la réduction des phytos de 50 % d'ici à 2025 avec des résultats encore peu probants. En Bretagne, 2348 T vendues en 2017, une moyenne de 2330 T en 2018/2019.

Côtes d'Armor le Département

